Technical Support

Telephone support services

To use the Epson® PrivateLine® Support service, call (800) 637-7661. This service is available for the duration of your warranty period. You may also speak with a support specialist by calling (562) 276-4394 (U.S.) or (905) 709-3839 (Canada).

Support hours are 6 AM to 8 PM, Pacific Time, Monday through Friday, and 7 AM to 4 PM, Pacific Time, Saturday. Days and hours of support are subject to change without notice. Toll or long distance charges may apply.

Internet support

Visit epson.com/support (U.S.) or epson.ca/support (Canada) for solutions to common problems. You can download utilities and documentation, get FAQs and troubleshooting advice, or e-mail Epson.

Epson America, Inc. Limited Warranty

Two-Year Limited Warranty

What Is Covered: Epson America, Inc. ("Epson") warrants to the original retail purchaser of the Epson product enclosed with this limited warranty statement that the product, if purchased new and operated in the United States, Canada, or Puerto Rico will be free from defects in workmanship and materials for a period of two (2) years from the date of original purchase. For warranty service, you must provide proof of the date of original purchase.

What Epson Will Do To Correct Problems: If your product requires service during the limited warranty period, please call Epson at the number on the bottom of this statement and be prepared to provide the model, serial number, and date of original purchase. Epson will, at its option, repair or replace the defective unit, without charge for parts or labor. When Epson authorizes an exchange for the defective unit, Epson will ship a replacement product to you, freight prepaid, so long as you use an address in the United States, Canada, or Puerto Rico. You are responsible for securely packaging the defective unit and returning it to Epson within five (5) working days of receipt of the replacement. Epson requires a debit or a credit card number to secure the cost of the replacement product in the event that you fail to return the defective one. When warranty service involves the exchange of the product or of a part, the item replaced becomes Epson property. The exchanged product or part may be new or refurbished to the Epson standard of quality, and at Epson's option, the replacement may be another model of like kind and quality. Epson's liability for replacement of the covered product will not exceed the original retail selling price of the covered product. Exchange or replacement products or parts assume the remaining warranty period of the product covered by this limited warranty.

What This Warranty Does Not Cover: This warranty covers only normal use in the United States, Canada or Puerto Rico. Excessive continual use is not considered normal use. This warranty does not cover consumables. This warranty is not transferable. Epson is not responsible for warranty service should the Epson label or logo or the rating label or serial number be removed. Epson is not responsible for warranty service should the product fail to be properly maintained or fail to function properly as a result of misuse, abuse, improper installation, neglect, improper shipping, damage caused by disasters such as fire, flood, and lightning, improper electrical current, software problems, interaction with non-Epson products, or service other than by Epson or an Epson Authorized Servicer.

Postage, insurance, or shipping costs incurred in presenting your Epson product for carry-in warranty service are your responsibility. If a claimed defect cannot be identified or reproduced in service, you will be held responsible for costs incurred.

DISCLAIMER OF WARRANTIES: THE WARRANTY AND REMEDY PROVIDED ABOVE ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESSED OR IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NON-INFRINGEMENT. UNLESS STATED HEREIN, ANY STATEMENTS OR REPRESENTATION MADE BY ANY OTHER PERSON OR FIRM ARE VOID.

Remedies: Your exclusive remedy and Epson's entire liability for a material breach of this Agreement will be limited to a refund of the price paid for the Epson products covered by this Agreement. Any action for breach of warranty must be brought within 3 months of the expiration date of the warranty. Epson is not liable for performance delays or for nonperformance due to causes beyond its reasonable control. Except as provided in this written warranty, neither Epson nor its affiliates shall be liable for any loss, inconvenience, or damage, including direct, special, incidental or consequential damages, including lost profits, cost of substitute equipment, downtime, claims of third parties, including customers, or injury to property, resulting from the use or inability to use the Epson products, whether resulting from a breach of warranty or any other legal theory. Some jurisdictions do not allow limits on warranties or remedies for breach in certain transactions. In such jurisdictions, the limits in this paragraph and the preceding paragraph may not apply.

Arbitration, Governing Laws: Any disputes arising out of this Agreement will be settled by arbitration to be conducted before a single arbitrator in Los Angeles, California, in accordance with the commercial Arbitration Rules of the American Arbitration Association, and judgment upon the award rendered by the arbitrator may be entered in any court having jurisdiction thereof. This Agreement shall be construed in accordance with the laws of the State of California, except this arbitration clause which shall be construed in accordance with the Federal Arbitration Act.

In Canada, warranties include both warranties and conditions.

To find the Epson Authorized Reseller nearest you, please visit our website at: epson.com.

To find the Epson Customer Care Center nearest you, please visit epson.com/support.

To contact the Epson Connection^SM , please call (562) 276-4394 in the U.S. and (905) 709-3839 in Canada or write to Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.

Soutien technique

Services de soutien téléphonique

Pour utiliser l'assistance technique Epson® PrivateLine®, composez le 1 800 637-7661. Ce service est disponible durant toute la durée de votre garantie. Vous pouvez aussi parler à un spécialiste du soutien en composant le 905 709-3839.

Les heures de soutien sont de 6 h à 20 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi et de 7 h à 16 h, heure du Pacifique, le samedi. Les heures et les jours de soutien peuvent être sujets à changement sans préavis. Des frais d'interurbain sont éventuellement à prévoir.

Soutien Internet

Visitez le site Web epson.ca/support pour obtenir des solutions à des problèmes courants. Vous pouvez y télécharger des utilitaires et de la documentation en français, consulter une foire aux questions et des conseils de dépannage ou envoyer un courriel à Epson (site Web présenté en anglais seulement).

Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Garantie limitée de deux ans

Ce que couvre la garantie : Epson America, Inc. («Epson») garantit à l'acheteur original du produit Epson couvert par la présente garantie limitée, que le produit, s'il est acheté à l'état neuf et utilisé au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico, sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes : Si votre produit doit être réparé durant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epson au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure de fournir le modèle, le numéro de série et la date d'achat d'origine. Epson pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main d'œuvre. Quand Epson autorise le remplacement du produit défectueux, Epson vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous utilisez une adresse au Canada ou aux États-Unis ou à Puerto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement l'appareil défectueux et de le retourner à Epson dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du produit de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de rechange pourront être neufs ou remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, le produit de remplacement peut être un autre modèle de type et de qualité semblables. La responsabilité d'Epson pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits et pièces de rechange sont couverts pour la période de garantie restante du produit couvert par la présente garantie limitée.

Ce que la garantie ne couvre pas : Cette garantie ne s'applique qu'aux États-Unis, au Canada et à Puerto Rico dans le contexte d'une utilisation normale. Une utilisation excessive ou continue n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables. Cette garantie n'est pas transférable. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo Epson, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de

l'appareil. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement en raison d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par un incendie, une inondation, la foudre, une surtension électrique, des problèmes logiciels, une interaction avec des produits de marque autre qu'Epson ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'Epson ou un prestataire de service Epson agréé. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit Epson au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Si une anomalie déclarée ne peut être identifiée ou reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITE PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE.

Recours : Votre recours exclusif et l'entière responsabilité d'Epson en cas de violation substantielle de cette Entente seront limités à un remboursement du prix payé pour les produits Epson couverts par la présente Entente. Toute action au titre de la garantie doit intervenir dans les 3 mois à compter de la date d'expiration de la garantie. Epson ne sera pas tenue responsable des retards ou des périodes de non-fonctionnement en raison de causes indépendantes de sa volonté. Sauf dispositions contraires dans la présente garantie écrite, Epson et ses filiales ne peuvent être tenues responsables des pertes, inconvénients ou dommages, incluant des dommages directs, particuliers, consécutifs ou indirects, incluant la perte de bénéfices, les coûts de l'équipement de substitution, le temps d'arrêt, les réclamations des tiers, incluant les clients, ou les dommages matériels résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits Epson, qu'elle soit causée par une violation de la garantie ou toute autre théorie juridique. Certaines juridictions n'autorisent pas de limitations sur les garanties ou les recours pour violation dans certaines transactions. Dans de telles juridictions, les limites indiquées dans ce paragraphe et dans le paragraphe précédent pourraient ne pas s'appliquer.

Arbitrage, lois applicables : Tout litige découlant de cette Entente sera réglé par arbitrage, devant un seul arbitre, à Los Angeles, Californie, É.-U., conformément aux règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et la décision rendue lors de l'arbitrage pourra faire l'objet d'un jugement par tout tribunal compétent. La présente Entente s'interprète conformément aux lois de l'État de la Californie, à l'exception de cette clause d'arbitrage, qui sera interprétée conformément au Federal Arbitration Act.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Pour trouver le revendeur Epson autorisé le plus près, visitez notre site Web à : epson.ca.

Pour obtenir les coordonnées du centre de service agréé Epson le plus près de vous, veuillez visiter le site Web epson.ca/support.

Pour communiquer avec Epson Connection^MS, veuillez composer le 905 709-3839 (Canada) ou le 562 276-4394 (É.-U.). Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.



Printed in China
Pays d'impression : Chine
CPD-40682